

11me session de la Commission des droits de l'homme

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **43 (1955)**

Heft 829

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-268526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

10^{me} anniversaire (suite)

grand poids pour l'établissement de constitutions nouvelles reconnaissant des droits civiques aux femmes, tout autour du monde. Cette affirmation constamment répétée agit aussi dans les pays qui ne sont pas membres de l'Organisation, et il est indéniable que nous lui devons, en Suisse, l'augmentation du nombre des partisans du suffrage féminin. Un jour ce nombre deviendra la majorité. Nous n'oublierons pas alors ceux et celles qui nous ont aidés. La Charte de San Francisco est du nombre. Elle n'a pas encore accompli de grandes choses, mais elle est bien jeune. Loin de la critiquer, encourageons-la, laissons-lui le temps de grandir, de prendre des forces afin d'atteindre en pleine santé son 20^{me} anniversaire.

Pondération et constance du vote des femmes

Bulletin de l'Office de presse et d'information du Gouvernement fédéral

Il y a quelques années, un livre paraissait en Allemagne sous le titre *Pleins pouvoirs pour les femmes*. Le lecteur devait se demander à qui pourrait bien ressembler un jour un parlement si, par malheur, les hommes venaient à perdre le droit de vote.

Cette perspective utopique ne doit pas nous faire perdre de vue la réalité. Chaque candidat aux élections en Allemagne sait bien, en effet, que son succès ou son échec dépendent en grande partie de l'impression qu'il aura produite sur les électrices. Pour peu qu'on étudie l'histoire des dernières décades, on doit bien reconnaître l'influence qu'ont exercée les femmes sur l'histoire allemande depuis qu'elles ont le droit de vote.

Sous la République de Weimar, en particulier, il est incontestable qu'elles ont été responsables de mainte décision historique. C'est ainsi qu'elles se sont opposées avec succès à ce que les socialistes obtiennent la majorité à l'Assemblée Constituante. On a pu dire également que Hindenburg avait été porté au pouvoir par les femmes. Les voix féminines en sa faveur dépassaient d'un million celles des hommes. Ainsi Hindenburg fut élu à une majorité de 887 000 voix.

On ne peut dire toutefois que les femmes soient responsables de l'avènement d'Hitler. L'extrémisme qui s'est fait jour peu à peu en Allemagne est à mettre au compte des hommes qu'il est plus facile de gagner à de nouveaux slogans et qui parfois acceptent de faire l'expérience de nouvelles équipes politiques.

Sous la République de Weimar, les femmes ont soutenu avant tout les partis modérés ou traditionnalistes. A cette époque, la majorité du corps électoral féminin se composait de ménagères, alors qu'aujourd'hui ce sont des employées et les ouvrières qui dominent. On pourrait croire que l'orientation générale du vote a été bouleversée par cette évolution. Il est curieux cependant de constater qu'il n'en est rien. Les quatre groupes politiques qui bénéficiaient du vote féminin avant 1933, se retrouvent aujourd'hui au sein de la CDU. Dans toutes les parties de la République fédérale, les chrétiens démocrates ont obtenu un nombre de voix particulièrement élevé. Chez les social-démocrates, la proportion hommes-femmes est approximativement la même partout où le SPD est puissant. Il en était déjà ainsi avant 1933. Hors de leurs fiefs, les socialistes devaient se contenter de 87-97 voix féminines pour 100 voix mas-

11^{me} session de la Commission des droits de l'homme

La 11^{me} session de la Commission des droits de l'homme s'est tenue au Centre européen des Nations Unies (Genève) du 5 au 29 avril, sous la présidence du professeur René Cassin (France).

On a rendu hommage, au début de la séance d'ouverture, à la mémoire de M. Mahmoud Azmi (Égypte) qui avait présidé la dixième session. Parmi les représentants des 18 États membres de la commission, notons la présence de Mme Oswald B. Lord, qui dirigeait la délégation des États-Unis; par contre, Mme Aase Lionaes qui aurait dû représenter la Norvège, était remplacée par son suppléant, M. E. Colban. Mlle Anne Lissac accompagnait, comme conseiller, le délégué de la France.

Parmi les représentants des agences spécialisées, nous notons Mlle B. Howell, pour l'Organisation mondiale de la santé.

Les Organisations non gouvernementales (ONG) jouissant du statut consultatif, catégorie B, avaient de nombreuses représentantes.

Programme futur

De longues séances ont été consacrées à la discussion du programme des travaux et études futurs de la Commission des droits de l'homme. Nous ne pouvons nous y attarder. Mais il intéressera peut-être nos lecteurs de savoir ce qu'il est advenu des résolutions votées à la conférence des Organisations non gouvernementales, le 4 avril.

Lutte contre la discrimination

La Commission des droits de l'homme, après s'être félicitée de la réussite de la conférence, transmet l'acte final de celle-ci à la Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, l'invitant à se mettre à l'étude pour pouvoir présenter des rapports et espérer que les ONG elles-mêmes tiendront le plus grand compte des résolutions qu'elles ont votées.

Mlle A. Arnold, Parimal Das (Unions chrétiennes de jeunes filles), Mme Romancia (Association internationale de droit pénal), Dowager Lady Nurburnholm, Mmes Prince, Fiechter, Nobs, Wible (Comité de liaison d'organisations féminines internationales), Mme Duncan Wood (Amies de la jeune fille), Mlle van Eeghen (Conseil international des femmes), Mmes Tomlinson, Feller, Heer (Femmes de carrières libérales et commerciales), Mme Fiechter (Femmes universitaires), Mme H. Sipila (Femmes juristes),

culines. La proportion est la même dans le parti libéral. Le parti allemand est encore plus mal partagé. Quant aux communistes, il est rare qu'ils aient la sympathie des femmes allemandes. Les dernières élections à la diète du Slesvig-Holstein montrent assez la fidélité du corps électoral féminin. Les femmes ont voté pour les deux partis gouvernementaux, le CDU et le BHE, et si elles avaient été seules à décider, le CDU aurait obtenu 29 députés au lieu de 25, le BHE 12 au lieu de 10, soit une majorité nette de 41 mandats, ou près de 60 pour cent de la totalité des voix. Le Bloc du Slesvig-Holstein, qui dispose maintenant de quatre députés n'aurait pas obtenu de sièges si les femmes avaient été seules à voter, car il n'aurait pas

certaines personnes secondaires, comme deux domestiques et le frère de Serena, frère Emilio, sont mieux réussis encore.

On reconnaît les dons artistiques de l'auteur dans les descriptions de Cà di Ferro, de Bellinzona, du lac, car Mme Hopler n'est pas seulement écrivain, mais peintre.

Les lecteurs du *Mouvement féministe* apprendront avec intérêt qu'elle a été présidente du groupe suffragiste de Locarno, où elle demeure, bien qu'elle soit originaire de Bellinzona.

Pour raison de santé, elle a dû se retirer du travail féministe actif, mais ses convictions restent les mêmes et elles apparaissent dans le caractère de Serena, fille et femme d'artistes et peintre elle-même.

Annina Volonterio

E. Hopler-Bonzanigo, *Oltre le Mura*, éd. Mazzuconi, Lugano.

« Voyage vers la liberté »

A l'occasion de son centième anniversaire — ce que l'on appelle plus joliment en anglais le *Golden Jubilee* — l'Alliance internationale des femmes, droits égaux, responsabilités égales, publie *Journey towards freedom* (Voyage vers la liberté). En langage simple et clair, ce livre raconte comment

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes...

Un problème brûlant, et qui domine de nombreux incidents politiques actuels, c'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le droit de souveraineté des peuples et des nations sur leurs richesses et leurs ressources naturelles. La Commission recommande la création d'une commission qui procéderait à une enquête approfondie et une autre qui prêterait ses bons offices pour l'ajustement pacifique de toute situation difficile. Passé le délai de six mois, si l'on n'aboutissait pas, on porterait les faits à la connaissance de l'Assemblée générale.

...est-il un droit humain ?

On a objecté toutefois que le « droit des peuples » n'est pas un des « droits de l'homme », il ressortit à la politique. Les droits de l'homme sont l'objet premier des études de la Commission, en vue de leur extension et du respect qu'on leur doit dans le monde. Les États-Unis avaient préparé trois résolutions qui furent discutées mais qui seront inscrites à l'ordre du jour de la prochaine session et on a jugé qu'il était plus urgent de s'occuper des projets d'assistance technique relatifs aux droits de l'homme. La Commission autorise le secrétaire général à fournir, en collaboration éventuellement avec les institutions spécialisées, des services propres à combattre les mesures discriminatoires (bourses d'études, services consultatifs d'experts, cycles d'études).

Une représentante de la Commission de la femme

Enfin, sur la demande du Conseil économique et social, la Commission des droits de l'homme a décidé d'inviter la Commission de la condition de la femme à nommer un représentant qui participera, sans droit de vote, aux discussions sur les questions qui intéressent directement la Commission de la femme.

Mmes Hubler, Leburgue, Decurnex (Coopératrices), Mme Potter (Ligue internationale des droits de l'homme), Mme G. Beer (Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté), Mme J.P. Buensod (Pax Romana), Mlle de Romer (Union catholique internationale de service social), Mme J.M. Small (Protection de l'enfance), Mmes de Romer, Farquet (Union mondiale des organisations féminines internationales). La place nous manque pour énumérer encore les représentantes d'organisations inscrites au Registre.

obtenu le minimum nécessaire de 5 pour cent de voix. De même, le SPD et le FDP auraient eu de plus mauvais résultats et il eût été possible qu'à Flensburg les femmes eussent élu un député pro-danois.

Pour ce qui est du BHE, il est clair qu'il a bénéficié de l'appui des femmes. Il a obtenu en moyenne dans tout le Land, 115 voix féminines pour 100 masculines (CDU 116, SPD 87,9), et dans bien des régions — en particulier là où les réfugiés sont nombreux, comme dans la région du Holstein oriental — la proportion était encore plus forte. A Riepsdorf, Kreis de Oldenburg, elle a atteint même une proportion de 127 votes féminins pour 100 masculins. Dans la même commune, le Bloc du Slesvig-Holstein,

l'Alliance a aidé les femmes à conquérir les libertés dont elles jouissent aujourd'hui : éducation, instruction, enseignement et possibilités professionnelles, législation économique, civile et civique. Il nous promène aussi d'un pays à l'autre, où l'Alliance a tenu ses différents congrès. Les illustrations feront peut-être sourire les nouvelles générations, mais le commentaire leur apprendra que les privilèges dont elles jouissent aujourd'hui n'ont pas été obtenus sans luttes et sans sacrifices.

International Women's News

RECTIFICATION

A propos de l'article paru dans le *Mouvement féministe* du 4 juin, sur les Coutumes matriarcales, nous avons reçu l'observation suivante :

Dans l'article mentionné, il est dit : « C'est peut-être une des raisons qui ont facilité la voie à l'Eglise catholique, qui offrait à l'adoration la Mère et l'Enfant, tandis que les protestants proposaient le Père, le Fils et le Saint Esprit. »

Or, les catholiques honorent la Sainte Vierge, mais ils ne l'adorent jamais. Ce serait une terrible hérésie. Nous n'adorons que Dieu seul en ses trois personnes : le Père, le Fils et le Saint Esprit. » E. Barberini

Un partisan du suffrage féminin

Notre journal s'associe aux hommages que la presse a rendus à M. le Conseiller national Roulet, de Missy (Vaud), décédé il y a quelques semaines. M. Roulet était, depuis dix-sept années, notre abonné fidèle. Encore un ami, dont nous avions apprécié l'influence, qui nous quitte trop tôt. Que sa famille veuille trouver ici l'expression de nos sincères regrets.

Dans la diplomatie

Mme Georges Bidault, la femme du ministre français, a été nommée ministre plénipotentiaire de deuxième classe. Car Suzy Bidault-Borel est de la carrière, à laquelle elle s'est soigneusement préparée. Elle possède sa licence ès lettres; elle est diplômée de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes pour le chinois, ce qui n'est pas commun ! Elle a été premier secrétaire au Quai d'Orsay, puis rédactrice au service des œuvres françaises à l'étranger. Rédactrice, cela ne signifie pas qu'elle rédigeait un journal; la rédaction est un poste administratif. Elle a été reçue au concours pour la carrière diplomatique. Elle a pris part à la Résistance, pendant la guerre, et était au Quai d'Orsay la représentante officielle de la Résistance. Elle a été la secrétaire de son futur mari, M. Georges Bidault, du Mouvement républicain populaire, et s'est mariée en 1946. Elle a été détachée alors du Quai d'Orsay. Elle a joué également un rôle important parmi les femmes catholiques.

Mme Bidault est très vive, très active, très entreprenante. Les Genevois ont pu s'en rendre compte durant la conférence sur la guerre d'Indochine qui s'est ouverte à Genève le 8 mai 1954, au moment de la chute de Dien-Bien-Phu; c'est pendant cette conférence que tomba le ministère Laniel, où M. Bidault était ministre des Affaires étrangères; peu après, Mme Bidault rentra dans la carrière.

S. F.

Ecole Lémania LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
dès l'âge de 10 ans

qui ne jouit pas de la sympathie des femmes, avait obtenu les suffrages des électeurs jeunes.

Il semble que ces constatations ne soient pas limitées au Slesvig-Holstein. A Hambourg, Brunswick, Dortmund, Ludwigshafen, Aix-la-Chapelle, Cologne, Karlsruhe, Augsburg et dans de nombreuses autres villes on a procédé, lors des dernières élections, à un classement des votes par sexe et groupes d'âge.

Ces données statistiques permettent de tirer une double conclusion : les femmes ont leurs opinions en matière politique, et leurs voix ne servent pas seulement à doubler celles de leurs maris. Elles constituent l'élément conservateur et pondéré du corps électoral.

FÉMINISME BELGE

Le Conseil national des femmes belges fête, cette année, le 50^{me} anniversaire de sa fondation, en 1905. A cette occasion, une publication a vu le jour, qui sera fort utile à toutes celles qui aiment posséder de la documentation sur l'émancipation des femmes. Mme la baronne Pol de Boël et Mlle Christiane Duchêne ont écrit une histoire du féminisme en Belgique. L'une a vécu les événements qu'elle raconte, l'autre s'est livrée à la minutieuse collation des dates et des noms, de sorte que l'on possède, maintenant, un document complet et précieux sur les années héroïques du mouvement. En Suisse, aussi, bien des membres de nos sections suffragistes trouveront intérêt à lire ou à consulter cette œuvre féministe et historique.

Baronne Pol de Boël et Christiane Duchêne, *Le Féminisme en Belgique (1892-1914)*, éd. du Conseil national des femmes, rue du Prince-Royal, Bruxelles.

Conférence nationale du service agricole

En remplacement de Mlle M. Daschinger, démissionnaire, c'est Mme A. Böll-Bächi (Zürich), qui a été nommée représentante de l'Alliance au sein de cette organisation.

Publications récentes

« Au delà des Murs »

Une belle œuvre soignée, aussi bien quant à son contenu qu'à sa présentation, vient de paraître. C'est un de ces romans dont on peut dire : il est bon et beau, et ce genre d'œuvre est rare, malgré la masse toujours croissante des publications.

L'auteur, Mme H. Hopler-Bonzanigo, n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'elle a publié, il y a quelques années, *Sera Serodino*, un autre roman qui a eu bonne presse. Le récent volume est une suite du premier, en ce sens que nous y retrouvons les principaux personnages, une partie du cadre naturel et le cadre historique de l'an 1600. Mais c'est une suite qu'on peut parfaitement comprendre sans avoir lu le roman précédent.

C'est donc un roman historique et à thèse, la partie historique est très intéressante, puisqu'il s'agit de l'époque où les Waldstaetten dominaient le Tessin, du service mercenaire, du passage des troupes par Bellinzona, clef des cols alpins, de la peste...

La thèse est fort subtile; c'est l'étude d'un drame de l'amour et de la jalousie, dans lequel l'amour triomphe de beaucoup de difficultés et d'intrigues. Les protagonistes sont bien dessinés et campés, mais à mon goût,